

ASSOCIATION INTERPROFESSIONNELLE POUR LA SANTE EN MILIEU DU TRAVAIL

PROCES VERBAL DE LA PRESENTATION DU BILAN D'ACTIVITE 2024 DU VENDREDI 25 AVRIL 2025

En exécution des prescriptions des articles R.4624-53 du Code du Travail, l'Association Interprofessionnelle pour la Santé en Milieu du Travail établit une synthèse annuelle sur l'activité du service de santé au travail. Cette synthèse fut présentée le vendredi 25 avril 2025 à 10h00 sous la présidence de Mr Jean-François RUDEAUX, Président de l'Association, à la Chambre Départementale de l'Agriculture 36000 CHATEAUROUX.

ETAIENT PRESENTS :

Représentants "Employeurs"

Monsieur	RUDEAUX Jean-François	Président du C.A. (MEDEF) – SAS SFM
Monsieur	MATHIAS Pierre	Administrateur du C.A. (MEDEF) – HUMANDO
Madame	DUPUIS Delphine	Membre de la C.C. (MEDEF) – ADECCO
Monsieur	JARDAT Alain	Administrateur du C.A. (U2P) – TAXI ALAIN

Représentants "Salariés"

Monsieur	BRUERE Emmanuel	Vice-Président du CA. (C.F.E./C.G.C.) - AUCHAN
Monsieur	DEBANNE Frédéric	Membre « salarié » de la C.C. – C.F.D.T. – STE LIZAIGNE
Madame	GRASON Caroline	Membre « salarié » de la C.C. – F.O. – BARILLA
Monsieur	JEANNETON Bernard	Membre « salarié » de la C.C. – C.G.T. – S.T.I.C.

Médecins de l'A.I.S.M.T.36 présents

Dr MEGY-MICHOUX, Dr ROGEON, Dr SAUSSET.

Infirmiers de l'A.I.S.M.T.36 présents

Mme AUCLERC Peggy, Mme DESCOUT, Mme ORANGE, Mme TILLIT S., Mme PIGET, Mme TILLIT C., Mr LAURIER

I.P.R.P.de l'A.I.S.M.T.36 présents

Mme BERTHELOT,

Autres personnes

Monsieur	CARVALHO Rodolphe	Directeur
Monsieur	GUY Pierre-Yves	Expert-comptable
Monsieur	TERRASSIER Thierry	Commissaire aux comptes
Madame	BAYON Sylvie	Assistante de direction & secrétaire de séance

ETAIENT ABSENTS & EXCUSES :

Représentants "Employeurs"

Madame	ALEXANDRE Christine	Secrétaire du C.A.(MEDEF) – EI ALEXANDRE-CAILLAUD - ALLIANZ
Madame	MICHAUD Marine	Membre « employeur » de la C.C. - SOFEVAL
Madame	CHAULET Nadine	Administrateur du C.A. (CPME) – SARL ROBINAT BROUILLARD
Madame	DUCHEMIN Catherine	Membre « employeur » de la C.C. - BEIRENS
Monsieur	HUILLET Fabien	Membre « employeur » de la C.C. – LES FADEAUX
Madame	HERVIER Véronique	Membre « employeur » de la C.C. – EURL P.L.I.T.

Membres Salariés :

Madame	DEFORGE Marguerite	Membre « salarié » de la C.C. et Administrateur C.A. - C.F.T.C. – AIDAPHI SIE
Monsieur	DROUIN Yann	Membre « salarié » de la C.C. – C.F.E./C.G.C. – SAFRAN
Monsieur	GIEN Denis	Administrateur du C.A. (F.O.) – UGECAM
Monsieur	MARSAIS Stéphane	Administrateur du C.A. (C.F.T.C.) – LEROY MERLIN

Médecins de l'A.I.S.M.T.36

Dr CHANARD, Dr GAULTIER, Dr JUILLIEN, Dr MILLAN, Dr ROGIER, Dr SALOMON, Dr SAPIN.

Infirmiers de l'A.I.S.M.T.36

Mme BRAZIER Sophie, Mme GUESNE Lucie, Mme ROBIN Stéphanie

I.P.R.P.de l'A.I.S.M.T.36

Mme BERNARD, Mme DERRINGER, Mme LE GALL,

ORDRE DU JOUR

- Bilan d'activité & médical 2024
- Bilan financier 2024
- Bilan CPOM
- Bilan Projet de Service
- Rapport des IPRP
- Questions diverses

Le Président Monsieur RUDEAUX Jean-François souligne l'émergence de nouvelles opportunités pour affirmer davantage notre rôle aux côtés des entreprises et des salariés. Il exprime le souhait que les échanges à venir soient riches, constructifs et guidés par le bon sens, tout en remerciant les participants pour leur présence et leur engagement. Puis il ouvre la séance à 10 heures 05 et donne la parole au directeur Mr CARVALHO pour la présentation du bilan d'activité 2024.

L'Ordre du jour est abordé.

BILAN ACTIVITE 2024

La Certification :

Notre demande a été validée par le cabinet QUALIANOR Certification. L'AISMT36 sera audité en novembre 2025.

En 2024, l'accent a été mis sur l'importance de la certification, un processus essentiel pour garantir la qualité. La création de procédures, de modes opératoires et de mémos a été au cœur de cette démarche pour harmoniser les pratiques.

Les trois niveaux de certification permettent de graduer les étapes de progression et de conformité.

Le niveau 1, "l'engagement", marque le début du processus ;

Le niveau 2, "la maîtrise", représente l'acquisition et la mise en œuvre des compétences et des connaissances nécessaires pour atteindre une certaine excellence opérationnelle.

Le niveau 3, "la conformité", assure que toutes les pratiques sont bien aux normes, garantissant ainsi un haut niveau de qualité.

Organisation & Fonctionnement du service :

Conseil d'administration

Président Membre employeur : Mr Jean-François RUDEAUX – SAS SFM – MEDEF

Vice-Président Membre salarié : Mr Emmanuel BRUERE – AUCHAN – C.F.E./C.G.C.

Secrétaire Membre employeur : Mme Christine ALEXANDRE – SPEC ALEXANDRE – MEDEF

Trésorier Membre salarié : Mr Stéphane MARSAIS – LEROY MERLIN – C.F.T.C.

Administrateur : Mme Nadine CHAULET – ROBINAT BROUILLARD – CPME

Administrateur : Mr Pierre MATHIAS – HUMANDO – MEDEF

Administrateur : Mr Alain JARDAT – TAXI ALAIN – U2P

Administrateur : Mr Denis GIEN – UGECAM – F.O.

Administrateur : Mme Marguerite DEFORGE – AIDAPHI – C.F.D.T.

Commission de contrôle

Présidente Membre salarié : Mme Marguerite DEFORGE – AIDAPHI – C.F.D.T.

Secrétaire Membre employeur : Mr Fabien HUILLET – AIDAPHI

Membre salarié : Mr Emmanuel BRUERE – AUCHAN – C.F.E./C.G.C.

Membre employeur : Mme Véronique HERVIER – SARL D.P.L.

Membre employeur : Mme Marine MICHAUD – SOFEVAL

Membre employeur : Mme Catherine DUCHEMIN – BEIRENS

Membre employeur : Mme Delphine DUPUIS – ADECCO

Membre salarié : Mr Denis GIEN – UGECAM – F.O.

Membre salarié : Mme Caroline GRASON – BARILLA – F.O.

Membre salarié : Mr Bernard JEANNETON – S.T.I.C. – C.G.T.

Membre salarié : Mr Stéphane MARSAIS – LEROY MERLIN – C.F.T.C.

Assemblée générale

Lieu d'expression de l'ensemble des adhérents de l'association, qui dispose d'un droit de vote et entérine les décisions du conseil d'administration

Tarifs 2025

Cotisation des commerces, F.P., Industries, Intérimaires,	92,40 €
Cotisation des salariés isolés et travailleur indépendant	117,00 €
Cotisation spécifiques	142,00 €
Par année civile et par personne suivie	

Le législateur a instauré un cadre de cotisations. Le médiant s'établit à 115 €, avec une variation possible de -20 % ou +20 %. Le conseil d'administration a décidé de minimiser l'impact sur les entreprises et a donc opté pour une réduction de -20 % par rapport au médiant des cotisations.

Commission Médico-Technique

La commission médico-technique est informée de la mise en œuvre des priorités du service et des actions à caractère pluridisciplinaire. Elle est consultée pour diverses questions et participe à l'élaboration du projet de service pluriannuel.

Quelques sujets traités :

Les avancées des différents groupes DAC pour la Certification
Les actions du pôle des IPRP
Points sur le logiciel UEGAR
Création de fiches d'évènements indésirables en interne
Point sur notre règlement intérieur concernant les addictions
Demande de matériel
Informations diverses du Service

Les équipes de professionnels de santé au travail

Les équipes de l'AISMT36 accompagnent la prévention et l'évaluation des risques professionnels, conseillent employeurs et salariés, surveillent la santé des travailleurs, préviennent la désinsertion professionnelle et participent à la promotion et à la traçabilité en santé au travail.

L'Offre socle :

Une Offre socle qui se décline autour de 3 axes principaux :

- Prévenir les risques professionnels
- Assurer le suivi individuel de l'état de santé des salariés
- Prévenir la désinsertion professionnelle

Et une « offre spécifique » en faveur des travailleurs indépendants

Nos équipes en 2024 :

8 médecins du travail, représentant 6,70 ETP
2 médecins du travail collaborateur, représentant 2 ETP
10 infirmiers en santé travail, représentant 9,7 ETP
8 assistantes techniques santé travail, représentant 7,70 ETP
6 secrétaires médicales, représentant 6 ETP
4 intervenants en prévention des risques professionnels, représentant 4 ETP
9 fonctions supports et Expert, représentant 8,80 ETP

Dont 4 experts (assistante sociale ; médecin du travail/psychologue du travail ; infirmière/addictologue ; diététicienne)

Quelques actualités en 2024

Janvier : Jeudis Prévention sur « Risques Psychologiques » ;

Février : Formation par ARACT « Prévention des agissements sexistes et des violences sexuelles » ; commission de contrôle

Mars : Jeudis Prévention sur « Risques bruits » ; conseil d'administration ; Intervention de Mr CARVALHO lors de la 14^e rencontre pour la santé au travail à PARIS.

Avril : Présentation du bilan d'activité 2023 ; Arrivée de Mr NICAUD Bertrand en remplacement de Mme DERRINGER Elise en congé maternité.

Juin : Jeudis Prévention sur « Désinsertion Professionnelle » ; Assemblée Générale ;

Juillet : Repas de Service (barbecue) ;

Septembre : Formation sur SPIRO Q13 pour les ATST et Secrétaires Médicales ;

Octobre : Jeudis Prévention sur « D.U.E.R.P. » ; Formation sur SPIRO Q13 pour Médecins et Infirmières ;

Novembre : Arrivée du Dr ROGIER Catherine 4/5 secteur SUD ;

Décembre : Commission de contrôle ; Conseil d'Administration ; Jeudis Prévention sur « T.M.S. » ; Arrivée de Mme CAMP Alexandra dans l'équipe du Dr MILLAN.

Nos adhérents :

Effectifs déclarés au 1^{er} janvier 2024 : 44090

Effectifs déclarés au 1^{er} janvier 2025 : 44719

Augmentation de l'effectif de 1,42%

79% des établissements sont des TPE<10 salariés

Cette hausse est principalement due à la fin d'une convention entre la MSA et les collectivités locales du département, causée par un manque de disponibilité médicale. En réponse, l'AISMT36 a accepté de prendre en charge le suivi médical des employés de ces collectivités. Cela justifie l'augmentation de 1,42 % du nombre de salariés au début de l'année 2025.

Les adhésions en 2024 :

292 établissements pour 1275 salariés

Les radiés en 2024 :

344 établissements pour 2609 salariés

10,76 % en liquidation judiciaire

34,02 % en cessation

52,62 % n'ayant plus de salariés en cours d'année.

EFFECTIF	Nombre d'entreprise	Nombre de salariés
de 1 à 10 salariés	3094	10413
de 11 à 49 salariés	638	14249
de 50 à 99 salariés	106	6961
de 100 à 299 salariés	60	9091
plus de 300 salariés	7	4005
TOTAL	3905	44719

Activités des équipes Santé Travail :

Les équipes se mobilisent pour répondre aux besoins des entreprises adhérentes et de leurs salariés et mettre en place une action de prévention primaire, à minima tous les 4 ans, et ainsi aider les employeurs à préserver la santé physique et mentale de leurs salariés.

Actions au milieu du travail

Le médecin du travail donne 1/3 de son temps pour réaliser des actions en entreprise.

50,10 % ont été réalisées par les médecins du travail et les infirmiers en santé au travail

49,90 % ont été réalisées par un des membres de l'équipe pluridisciplinaire

800 Actions en Milieu du Travail réalisés par l'ensemble des équipes pluridisciplinaires

Activité médicale :

24 755 visites médicales et visites d'informations et de prévention réalisées par les médecins et infirmiers santé au travail.

Suivis initiaux VIPI : 36,93 %

Suivis périodiques VIPP – EMAP – Suivi intermédiaire SIR : 36,33 %

Visites de reprise et pré-reprise : 17,29 %

Visites à la demande : 7,86 %

Zoom sur les intérimaires :

7 968 visites intérimaires effectuées

- 3 334 visites d'embauche
- 3 120 visites périodiques
- 596 visites de pré-reprises
- 918 visites de reprises
- 706 visites occasionnelles

Examens complémentaires

31740 examens de dépistage et complémentaires réalisés par nos équipes médicales

328 examens prescrits et orientés vers d'autres médecins spécialistes

- 18554 Tests de vision
- 6735 Examens Audiomètre
- 6451 Tests urinaires

Conclusion médicale :

Une conclusion médicale sur l'année 2024 a été faite par les Drs GAULTIER et MEGY-MICHOUX

Depuis l'arrivée de deux médecins collaborateurs en 2023, qui sont encore en cours de formation, et d'un médecin du travail à 80 % en 2024, la charge de travail s'est quelque peu réduite en termes d'effectifs.

L'effectif médical demeure précaire, avec trois médecins en cumul emploi-retraite et un médecin à mi-temps proche de la retraite, malgré l'aide d'anciens médecins du travail pour certaines visites. Cependant, la collaboration pluridisciplinaire s'enrichit progressivement grâce au pôle prévention et à l'assistante sociale.

Les médecins constatent une augmentation des visites médicales liées à la reprise du travail, demandées par l'employeur ou le salarié, représentant 53 % des visites, au détriment des visites périodiques. Ces consultations sont chronophages et entraînent de nombreuses actions complémentaires. Les troubles musculo-squelettiques (TMS) demeurent les pathologies principales, mais il y a une augmentation notable des risques psychosociaux (RPS), liée à la souffrance au travail et aux changements sociétaux et économiques.

La mise en œuvre des aménagements de poste pour le maintien en emploi des salariés en difficulté est souvent complexe, en raison de disparités entre entreprises et de problèmes de communication avec certains employeurs. Malgré ces défis, une volonté générale d'améliorer les conditions de travail et de soutenir le maintien des salariés est observée, indépendamment de la taille de l'entreprise. En 2024, 3,8 % des décisions après visites médicales ont abouti à des inaptitudes. Deux nouvelles catégories de visites médicales ont été introduites : mi-carrière pour prévenir les risques de désinsertion professionnelle, et fin de carrière pour assurer un suivi post-professionnel selon les expositions antérieures. Toutefois, le manque de traçabilité des expositions professionnelles complique cette mission.

Nous tenons à maintenir notre présence en entreprise pour des études de poste, des échanges avec les employeurs, et la participation au CSSCT, afin d'avoir une vision concrète du terrain. En 2024, nous avons fortement investi dans la démarche d'amélioration continue pour la certification, ce qui a impliqué de nombreuses réunions, la rédaction de procédures, et l'accompagnement de nos équipes. Cette démarche, bien que nécessaire, est exigeante et doit respecter notre indépendance et déontologie professionnelles. Les objectifs de certification, parfois irréalistes à cause de ressources humaines limitées, ne doivent pas compromettre la qualité du service. Nous soulignons l'environnement bienveillant et fédérateur offert par notre direction et notre responsable qualité. Par ailleurs, nous participons à la CMT, aux groupes de travail sur le projet de service, à des initiatives régionales, et à des actions de communication avec les entreprises.

Côté logiciel métier, bien que les fonctionnalités du logiciel soient encore en cours de développement et n'offrent pas encore le service escompté, nous souhaitons mettre en avant le dévouement et l'implication du Dr Ferrandiz, qui s'efforce régulièrement de corriger les incohérences présentes. L'intégration du logiciel dans l'espace connecté pour les entreprises entraîne une transformation de nos pratiques et devrait, à terme, simplifier les échanges avec celles-ci.

Il est constaté qu'il existe une collaboration de qualité entre les équipes, le pôle prévention et l'équipe de direction, caractérisée par une communication ouverte et positive ainsi qu'une relation de confiance à travers tout le service.

En conclusion, notre objectif est de maintenir une qualité de services rendus, en étant constructifs pour le service et tout en respectant notre éthique et nos valeurs professionnelles.

Conseillères et consultantes spécialisées :

39 consultations réalisées par le Dr Anny GAULTIER, médecin du travail et psychologue du travail

482 R.V. pour notre assistante sociale, Mme Fatma SERRAF

37 rencontres en addictologie pour Mme Vanessa DESCOUT, infirmière et addictologue

Communication :

La documentaliste joue un rôle essentiel en fournissant des informations pertinentes et régulièrement mises à jour à l'équipe pluridisciplinaire ou administrative. Elle est responsable de la gestion des acquisitions de livres et de l'abonnement à des revues, qu'elles soient en format papier ou numérique. De plus, elle effectue une veille constante sur les domaines réglementaires, médicaux, sociaux et scientifiques. Elle a également pour mission de former les utilisateurs à l'utilisation de leur espace numérique.

En 2024, nous avons eu 42 756 visiteurs sur le site internet

BILAN DE L'ACTIVITE DES IPRP

Pendant le congé maternité de Mme Elise DERRINGER, M. Bertrand NICHAULT a été accueilli pour occuper le poste d'ergonome durant toute la durée de l'absence de Mme D DERRINGER.

En 2024, 296 interventions ont été réalisées et 121 actions d'information ou de sensibilisation (en entreprise ou à l'AISMT36)

34,26 % concernant les établissements de 1 à 9 salariés

27,34 % concernant les établissements de 10 à 49 salariés

28,37 % concernant les établissements de 50 à 199 salariés

10,03 % concernant les établissements de plus de 200 salariés

Actions menées en 2024

Ergonomie : 62 études dont 15 dans le domaine du « maintien dans l'emploi »

3 interventions sur la thématique des Risques Psychosociaux

Métrologie : 11 diagnostics d'ambiances physiques

Risques chimiques : 14 accompagnements à l'évaluation du risque chimique

57 Fiches d'Entreprises réalisées par le pôle IPRP et 5 accompagnements par un préventeur expert.

27 accompagnements dans le cadre de l'élaboration du DUERP

44 suivis d'intervention en faveur de 157 salariés.

Sensibilisations collectives

« Jeudis Prévention »

5 « Jeudis Prévention » réalisés en faveur de 86 participants

D'autres actions en partenariat avec « Actiforce » et « Malakoff Humanis »

Groupes de travail :

35,60 % participation à la démarche qualité du Service
29,13 % participation / animation à un groupe de travail
8,09 % participation au Projet de Service

Il y a eu 309 réunions en 2024

Objectifs 2025 :

Les « Jeudis Prévention » deviennent « Instants Prévention » afin d'apporter plus d'ateliers et réunions aux adhérents.
(Nouvelles modalités ; délocalisation ; démultiplier)

Développement des actions de prévention primaire et d'accompagnements au DUERP en lien avec la Certification.

Les futurs « Instants Prévention » pour 2025 :

Mars – Addictions

Avril – Les Troubles Musculo-Squelettiques

Juin – L'analyse de l'accident du travail, l'arbre des causes

Octobre – Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels

Décembre – Les risques psychosociaux

BILAN CPOM

PDP : Indicateurs chiffrés	
1/ Nbre d'expérimentations menées pour accompagner et aider les salariés à changer de voie en travaillant avec une branche et/ou un bassin d'emploi en lien avec le projet de service ;	0
2/ Nombre de RDV de liaison avec participation d'un membre du service de santé au travail (article 20 de la loi du 02 août 2021 application 31 mars 2022).	3
3/Nombre de salariés orientés vers une action de PDP.	27
Dont Nombre de salariés orientés vers une action PDP identifiés en maladie professionnelle ;	4
Dont Nombre de salariés identifié dans les tableaux MP 97-98-57.	11
Nombre de salariés ayant bénéficié de la mise en place d'un essai encadré ;	8
Nombre de salariés ayant bénéficié de la mise en place d'un temps partiel thérapeutique ;	21
Nombre de salariés ayant bénéficié de la mise en place d'un CRPE ;	0
Nombre de salariés ayant bénéficié de la mise en place d'une réorientation professionnelle (moyen mobilisé : bilan de compétence, dispositif de formation professionnelle, ...).	7
Nombre d'avis émis au titre de l'article L. 4624-3 du code du travail dont MP 97-98-57: mesures individuelles d'aménagement, d'adaptation ou de transformation du poste de travail ou des mesures d'aménagement du temps de travail .	13

- **Prévenir la désinsertion professionnelle et maintenir en emploi.**

- **Prévention des troubles musculosquelettiques**

** FE établies dans le cadre d'une action de prévention spécifique des TMS*

TMS : Indicateurs chiffrés		
Cible TMS pro		
Nombre d'établissements accompagnés dans la mise en place d'un plan d'action ou dans la mise en œuvre des étapes du programme TMS pros pour ceux qui y sont ;	0	
Effectifs concernés par la mise en place d'un plan d'action ou dans la mise en œuvre des étapes du programme TMS pros pour ceux qui y sont ;	0	
Hors cible TMS pro		
Nombre d'entreprises accompagnées TMS hors cible TMS pros	36	
Effectifs concernés par la mise en place d'un plan d'action ou dans la mise en œuvre des étapes du hors cible TMS pros	295	
AMT		
études ergonomiques réalisées dans le cadre de la prévention TMS	37	
Nombre de fiche d'entreprises établies dans le cadre du CPOM; *	29	

BILAN PROJET DE SERVICE

AXE 1 : PROSPECTIVES ET AVENIR DU SERVICE		
Action 1 : Evolution des métiers	Action 2 : Harmonisation des pratiques des professionnels autour du nouveau logiciel métier	Action 3 : Traçabilité des actions en milieu de travail
Création du guide Les Fondamentaux de l'Assistante	Enquête et analyse des différents métiers et modes de saisie dans UEGAR	Après définition de ce qu'est une AMT, création d'un questionnaire : mode opératoire saisie AMT des équipes
Travaux pour la certification	Elaboration/analyse d'un questionnaire ATST et état des lieux des pratiques	Recueil par équipe, analyse du tableau de synthèse saisie des AMT et propositions d'améliorations
	Synthèse des réponses ATST dans un tableau	Organisation de sessions de "formation" sur la saisie des AMT dans uEGAR afin d'harmoniser les pratiques : création d'un support, recherche d'animateurs, réalisation de groupes, etc.
	Pistes d'amélioration	Préparation d'un guide de saisie des AMT sur uEGAR pour les équipes (à partir de celui utilisé au pôle prévention et des modèles régionaux Présanse CVL)
	Intervention de Ferrandiz harmonisation saisie logiciel métier UEGAR	
	Analyse des procédures harmonisation dans la DAC	

AXE 2 : ACTIONS DE PREVENTION CIBLEES			
Action 1 : Améliorer l'identification des risques via la fiche d'entreprise et le document unique d'évaluation des risques	Action 2 : Les apprentis	Action 3 : Le risque routier	Action 4 : Les troubles musculosquelettiques
Recensement des FE existantes (requêtes) : Toutes les FE effectuées, Les FE de plus de 4ans, Les FE non réalisées, Les FE des nouveaux adhérents 2022, Traitement des agences d'intérim à part.	Réalisation des Semaines de prévention chaque année	Elaboration d'un outil d'aide à la décision / Questionnaire "STOPRANG"	Sensibilisation collective TMS avec intervention prestataire pour exercices échauffements/étirements --> une action en 2024 et une en 2025 (+une seconde prévue)
Pratique harmonisée pour le remplissage de la FE (Uegar)	Interventions en cours chaque année	élaboration de plaquette à destination des salariés	Brochure TMS salariés et employeurs
Réponse à la demande concernant la mise à jour de la FE, dans le cadre d'une inaptitude (réglementation et organisation)	Réalisation d'une plaquette pour les apprentis	planification de sensi auprès des employeurs ciblés	En cours : livret "solutions" pour les secteurs de l'hotellerie et de la restauration
Présentation Apptiv EPD	Participation au challenge IRP Auto		
Réalisation et présentation du nouveau guide DUERP de l'AFSMT36, de la plaquette et des Excels disponibles pour les adhérents (réglementation à jour)	Réalisation d'une plaquette pour les maîtres d'apprentissage / Employeur		

AXE 3 : MAINTIEN DANS L'EMPLOI	
Action 1 : Adapter la stratégie Prévention de la désinsertion professionnelle et péréniser le travail en partenariat	Action 2 : Expérimenter un accompagnement auprès des entreprises dans la prise en compte des maladies chroniques évolutives
Création d'une fiche de repérage d'une situation relevant de la PDP (intern/externe), intégration dans uEgar.	Travail du groupe sur les différents supports des ateliers du parcours (dont un module à distance)
Réflexions sur des sensibilisations collectives en entreprise --> réalisation d'un Instant Prévention sur la thématique du MdE	Réalisation d'une vidéo de présentation du parcours d'ateliers
Mise en place de sensibilisations à destination des salariés, sur la thématique de la reconversion (création de supports, planification, etc.)	Planification des ateliers et lancement de la communication afin de "recruter" des entreprises souhaitant intégrer l'expérimentation
Réalisation d'un flyer de présentation de la cellule PdP	Réalisation du parcours avec 3 entreprises (réunion de lancement, ateliers, points intersession, réunion de bilan et REX)
Mise à jour de l'annuaire des partenaires locaux du MdE	Rédaction d'un bilan de cette seconde expérimentation

AXE 4 : RISQUE CHIMIQUE	
évaluation du risque	Action 2 : Equipement de protection individuelle et fumée de soudage
Plaquettes (fleuriste,)	Rédaction d'une synthèse bibliographique
Accompagnement pour l'utilisation de l'outil SEIRICH	Mise en pause pour les travaux de la certification

BILAN FINANCIER 2024

Celui-ci est présenté par Mr GUY Pierre-Yves sous forme imagé :

Au 31 décembre 2024 :

Total des produits d'exploitation : 4 645 897 € contre 4 385 859 € en 2023 (+6%)

Total des charges d'exploitation : 4 724 741 € contre 4 345 055 € en 2023

Fonds propres : 2 459 109 €

Trésorerie : 2 680 040 €

Effectif : 44 personnes

Résultat de l'exercice après impôts : - 24 420 €

Cette perte est due à la fermeture de certaines entreprises de notre département, à la hausse des frais de déplacement par l'augmentation nationale des salaires négociés, ainsi qu'à la formation de deux médecins collaborateurs et d'une infirmière, inscrits dans des universités hors département.

Production de l'exercice : 4 548 803 € contre 4 332 694 € en 2023 (+5%)

Charges externes : 564 713 € contre 558 824 € en 2023 (+1,1%)

Achats de consommables -15,4 % ; Loyers de crédits-bails +55,3% ; Locations, Charges locatives +29,2% ; Entretien et réparation -40% ; Primes d'assurance +27,4% ; Intermédiaires et honoraires +51,1% ; Informations et communications +11,1% ; Déplacements et réception +16,3% ; Frais postaux et télécom +3,8% ; Frais bancaires +17,5% ; Autres services extérieurs +30,2%
Nous n'avons pas eu recours à du personnel extérieur en 2024

Charges de personnel : 2 551 509 € contre 2 307 929 € en 2023 (+10,6%)

Hausse des salaires à la suite des négociations nationales, accompagnée du recrutement d'une comptable, de deux médecins et d'une secrétaire médicale.

Compte de résultat :

Produits d'exploitation : 4 645 897 €

Total des charges d'exploitation : 4 724 741 €

Résultat d'exploitation : - 78 845 €

Résultat courant : - 25 007 €

Résultat de l'exercice : - 24 420 €

Les flux de la trésorerie :

La trésorerie reste stable par rapport à l'année précédente.

2023 : 2 656 000 €

Quelques investissements : 77 000 € (*15 000 € pour des climatiseurs réversibles ; 35 000 € pour la centrale de panneaux photovoltaïques*)

Autre financement :

2024 : 2 680 000 €

Monsieur CARVALHO demande s'il y a des questions. Pas de question.

Monsieur CARVALHO rajoute : *Nous déplorons souvent le manque de participants, bien que je comprenne qu'il n'est pas toujours simple de se libérer pour ces réunions. Toutefois, celles-ci sont nécessaires pour dialoguer avec les membres du conseil d'administration et de la commission de contrôle.*

L'Ordre du jour étant épuisé, le Président lève la séance à 11 heures 10.

Mr J.F. RUDEAUX
Président

